

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

. **1.1 Identificateur de produit**

. **Nom du produit:** GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

. **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant

. **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

. **Producteur(1)/fournisseur(2):**

1

Bison International
Dr.A.F.Philipsstraat 9
NL-4462 EW Goes
PO Box 160
NL-4460 AD Goes
tel. +31 88 3235700
fax. +31 88 3235800
e mail: sds@boltonadhesives.com

2

Bison International
Excelsiorlaan 27, B 3
B-1930 Zaventem
tel. +32 3 710 92 92
fax. +32 3 710 92 90
e mail: sds@boltonadhesives.com

. **Service chargé des renseignements:** Bison QESH

. **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre Antipoisons: 075 245245
Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 1)

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

distillats légers (pétrole), hydrotraités
naphta lourd (pétrole), hydrotraité
distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Lubrifiant

Composants dangereux:

Numéro CE: 918-481-9	distillats légers (pétrole), hydrotraités	50-100%
	Asp. Tox. 1, H304	

(suite page 3)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 2)

Numéro CE: 919-857-5	naphta lourd (pétrole), hydrotraité ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 64742-53-6 EINECS: 265-156-6	distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	10-25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	1-2,5%
CAS: 21652-27-7	1-hydroxy 2-heptadecylimidazoline ⚠ Skin Corr. 1B, H314	1-2,5%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 3)

- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - . **Stockage:**
 - . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
 - . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
 - . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
 - . **Equipement de protection individuel:**
 - . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 4)

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.. **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. **Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

. **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

. **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**. **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**. **Indications générales.**. **Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

. **valeur du pH:** Non déterminé.. **Changement d'état**. **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.. **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 0 °C. **Point d'éclair** -97 °C. **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.. **Température d'inflammation:** 210 °C

(suite page 6)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 5)

. Température de décomposition:	Non déterminé.
. Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Non déterminé.
. Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,5 Vol %
Supérieure:	7 Vol %
. Pression de vapeur à 20 °C:	2 hPa
. Densité à 20 °C:	0,74 g/cm ³
. Densité relative:	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non déterminé.
. Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
. Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
. Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Solvants organiques:	10,5 %
. 9.2 Autres informations	Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**naphta lourd (pétrole), hydrotraité**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (rab)

(suite page 7)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 6)

106-97-8 butane

Inhalatoire | LC50/4 h | 658 mg/l (rat)

- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18



Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 7)

- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU	
. ADR/ADN, IMDG, IATA	UN1950
. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
. ADR/ADN	1950 AÉROSOLS
. IMDG	AEROSOLS
. IATA	AEROSOLS, flammable
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
. ADR/ADN	
	
. Classe	2 5F Gaz.
. Étiquette	2.1
. IMDG, IATA	
	
. Class	2.1
. Label	2.1
. 14.4 Groupe d'emballage	
. ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
. 14.5 Dangers pour l'environnement:	
. Marine Pollutant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
. Indice Kemler:	-
. No EMS:	F-D,S-U
. Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
. Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.

(suite page 9)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 8)

.	For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport: . Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg
. ADR/ADN . Quantités limitées (LQ) . Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
. Catégorie de transport . Code de restriction en tunnels	2 D
. IMDG . Limited quantities (LQ) . Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
. Remarques:	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
. "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - . **Directive 2012/18/UE**
 - . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
 - . **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
 - . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
 - . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
 - . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.

(suite page 10)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.02.2018

Numéro de version 18

Révision: 08.02.2018

Nom du produit: GRIFFON SLOTSPRAY AER 150ML*6 L223

(suite de la page 9)

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

. **Service établissant la fiche technique:** Bison QESH

. **Contact:** Reach coördinator

. **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aérosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

BE-FR